

L'inflation pointe son nez

Les marchés financiers ne laissent pas de répit à nos retraites

Enchaînées aux placements obligataires, les caisses de pension voient le bout du tunnel. Leur défi? La masse de travailleurs cotisant trop tard.

Pierre-Alexandre Sallier

Le constat apparaît encore au détour d'un bulletin de Swisscanto. «Aux États-Unis, lors des fortes baisses des marchés en 2020, les actions mais aussi les obligations ont perdu de leur valeur en même temps - ce qui ne s'était plus produit dans cette ampleur depuis plus de vingt ans», prévient Phil Gschwend, spécialiste de l'entité de gestion d'actifs commune des banques cantonales, qui dépend désormais de la Zürcher Kantonalbank. En Suisse, le lien entre les deux principaux titres financiers «était proche de zéro».

Cette situation a «provoqué des discussions sur des stratégies de portefeuille traditionnelles peut-être désormais dépassées», ajoute le gérant de fonds. À première vue réservé aux alchimistes des milieux financiers, ce débat concerne pourtant même les moins boursicotiers d'entre nous. À cause des retraites. Car il questionne le principal placement de notre capital vieillesse: ces prêts obligataires qui ne rapportent plus rien.

Caisses résignées

«Ce débat dure depuis plus de quinze ans. Des clients me faisaient déjà remarquer en 2007 que les taux étaient trop bas et qu'ils allaient devoir prendre une décision sur leurs placements obligataires», se souvient Aurèle Storno, responsable chez Lombard Odier Investment Managers du fonds de placement All Roads, très utilisé par les caisses de pension. Après l'accumulation de ces années difficiles sur le front obligataire, «beaucoup de responsables de fonds de pension se sont résignés à cette situation», reconnaît celui qui gère des mandats pour une quarantaine de caisses en Suisse romande.

Aurèle Storno, également responsable des investissements de la caisse des employés de sa banque, rappelle que «depuis, toutes les caisses ont diversifié une partie de ces placements qui



Le nombre de seniors dont la rente permet tout juste de subvenir aux besoins essentiels ne cesse d'augmenter. La moitié de ceux arrivant à l'âge de la retraite aujourd'hui seraient dans cette situation. KEYSTONE

«La situation actuelle provoque des discussions sur des stratégies désormais dépassées.»

Phil Gschwend, Zürcher Kantonalbank - Swisscanto

étaient censés, par le passé, devoir représenter 60% de leurs actifs». En recourant aussi bien à des emprunts de pays émergents qu'à des obligations convertibles, mais aussi à des produits plus complexes visant à tirer parti de la «volatilité» des marchés financiers.

Et puis, en réalité, les marchés financiers n'ont pas si mal servi ces institutions. Le mois dernier, une enquête du cabinet Willis Towers Watson montrait que les actifs de retraite suisses - environ 1000 milliards de francs - ont augmenté de 5,8% par an en une décennie, d'avantage que la moyenne mondiale de 5,4%. Swisscanto rappelle que la couverture de 120% affi-

chée par nos institutions de prévoyance privées représente «un record historique».

Ce débat commence à s'étier. La remontée du niveau des taux d'intérêt aux États-Unis ces derniers mois en territoire plus «normal», conjuguée au retour de l'inflation - qui obsède les milieux financiers -, pourrait faire retrouver à ces placements obligataires leur légitimité perdue.

Le mythe du rendement trimestriel

«La règle dans les modèles de prévoyance en Suisse, arrêtée en 1985, reste qu'un rendement de l'épargne atteignant au moins 1% de plus que le taux d'inflation permet aux caisses de pension de couvrir leurs engagements de retraite», rappelle Olivier Ferrari, vétérinaire du monde de la prévoyance en Suisse. En clair, elles devaient faire au moins 4% par an sur leurs placements au début des années 1980 et doivent assurer autour de 1,2% aujourd'hui.

Jusqu'à présent, cet objectif a toujours été dépassé. Mais «le cœur du problème n'est pas là», ces institutions «ne sont pas de simples fonds de placements qui ne viseraient qu'à faire du rende-

ment», rétorque le responsable de CONINCO, bureau consultant depuis plus de trente ans les caisses de pension. «On l'oublie, mais la loi leur assigne un tout autre rôle: maintenir le niveau de vie des personnes âgées de manière appropriée, leur garantir une prestation», martèle-t-il.

5,8%

Soit l'augmentation par an, en une décennie, des actifs de retraite suisses, selon une enquête du cabinet Willis Towers Watson.

Ce qui change tout. «Ce qui est attendu de leurs placements vise à répondre à la planification de ce qu'elles devront verser à leurs affiliés sur plusieurs décennies», poursuit le spécialiste. Une caisse de pension détient ainsi des obligations de la Confédération - même si elles ne lui rapportent rien actuellement - «dans des proportions qui lui permettront d'assurer ses échéances au moins cinq prochaines années», ajoute Olivier Ferrari. Les place-

ments boursiers, eux, sont destinés à répondre à des besoins plus lointains.

«Dislocation sociale»

«En réalité, leur seul vrai défi, ce sont les années de cotisation insuffisantes de leurs membres, même si ce déficit - structurel - est constamment mis de côté afin de laisser toute la place à l'argument financier et aux vendeurs de produits de placement», ajoute celui qui travaille dans le secteur depuis le début des années 1980.

Études jusqu'à 25 ans passés, modifications des parcours professionnels et surtout immigration en Suisse à l'âge de 35 ou 40 ans «sont autant de facteurs qui réduisent la prestation promise; et qui ne permettront plus à ces futurs retraités de toucher qu'un revenu couvrant tout au plus leurs besoins essentiels», prévient Olivier Ferrari.

La moitié de ceux arrivant à l'âge de la retraite seraient déjà dans cette situation et Olivier Ferrari craint une «dislocation sociale à venir». Une réalité humaine à laquelle tous les débats d'alchimistes sur la vertu des placements obligataires ou le retour de l'inflation ne changeront rien.

Le peuple fribourgeois votera sur l'avenir de BlueFactory

Quartier d'innovation

La participation pour moitié de l'État à une augmentation de capital de 50 millions de francs se décidera devant le peuple le 13 juin.

L'ex-site de la brasserie Cardinal, en ville de Fribourg, suscite le débat depuis des années. Une participation pour moitié de l'État à une augmentation de capital de 50 millions de francs en faveur de BlueFactory sera l'objet d'une votation le 13 juin. Cette dernière a lieu suite au dépôt, par un groupe de 28 députés issus pour l'essentiel des rangs de l'UDC, d'un référendum parlementaire. L'instrument, très rarement utilisé, leur permet de porter le décret relatif à l'opération voté par le Grand Conseil le 12 février, par 71 voix contre 24 et deux abstentions, à l'appréciation populaire.

À l'instar du législatif, le Conseil d'État soutient à fond la démarche en évoquant un «investissement judicieux, durable et responsable». L'augmentation de capital assurera «la poursuite du développement d'un quartier de vie et d'innovation important pour le futur de l'économie et des emplois du canton».

Mesure de relance

Dans le contexte de la crise sanitaire, les investissements planifiés pour les trois prochaines années constituent «une mesure de relance de plus de 50 millions de francs», insiste l'Exécutif. Sans compter les retombées pour l'économie locale et régionale. Les 25 autres millions sont à la charge de la Ville de Fribourg.

Le projet d'essor de BlueFactory, un site sis non loin de la gare du chef-lieu cantonal, est ambitieux. Près de 800 emplois sont attendus en 2025, contre 340 aujourd'hui. Un effectif qui pourrait grimper à 2500 à l'horizon de 2040, estime le Conseil d'État.

Le comité des députés référendaires veut donner la parole au peuple sur le crédit de 25 millions de francs. «Nous voulons donner les moyens au quartier de se remettre en jambes et non pas détruire le projet», affirme Cédric Péclard, coprésident du comité Non à ce Bluefactory.

Bilan décevant

Les opposants, à l'instar de Nicolas Kolly, chef du groupe UDC au Grand Conseil et autre coprésident du comité, mettent en lumière un bilan décevant, dix ans après le lancement du site. Pour qui passe à proximité, ce dernier fait penser à un terrain vague, dit Nicolas Kolly. Au début, 1000 à 2000 emplois y étaient annoncés.

Pour les députés référendaires, les emplois actuels sont surtout des emplois de fonctionnaires «subventionnés». Ils veulent «pouvoir débattre et repartir sur de nouvelles bases» pour obtenir ce qui était promis au départ, à savoir un parc technologique amenant richesse et emplois à haute valeur ajoutée, relève Nicolas Kolly.

Beaucoup d'argent a été injecté dans le projet à vocation d'innovation, d'habitation et d'animation culturelle. Le montant excède 100 millions avec les contributions du Canton, de la Ville et de la Confédération, selon Nicolas Kolly. **ATS**

Canal de Suez

L'Égypte réduit ses exigences d'indemnisation

L'Autorité du canal de Suez (SCA) a réduit à 550 millions de dollars le montant de l'indemnisation qu'elle réclame pour le blocage, fin mars dernier et durant près d'une semaine, de la voie maritime par le porte-conteneurs géant *Ever Given*. Initialement, Le Caire avait réclamé 916 millions de dollars à l'entreprise propriétaire du navire. Chaque jour d'immobilisation avait entraîné, selon l'assureur Allianz, des pertes de 6 à 10 milliards de dollars. D'après la SCA, l'Égypte a perdu entre 12 et 15 millions de dollars par jour de fermeture. **AFP**

Le chiffre

22'250

Soit, en francs, le prix auquel se sont vendus aux enchères deux melons japonais de première qualité, ce qui représente 22 fois plus que le prix de l'année dernière, plombée par le coronavirus. Cela pourrait être l'indicateur le plus improbable d'une reprise économique postpandémie. Le prix de 2,7 millions de yens (22'250 francs) pour les célèbres melons Yubari est toutefois dérisoire par rapport à d'autres records enregistrés pour ce produit très prisé. **AFP**

Fortunes

Bernard Arnault a été un moment le plus riche

Le Français Bernard Arnault a brièvement pris lundi la tête du classement Forbes des plus grosses fortunes mondiales, avant de repasser derrière Jeff Bezos (186,5 milliards de dollars contre 187,7 milliards pour l'Américain) à l'ouverture de la Bourse de New York. Pendant quelques heures, entre l'ouverture de la séance à Paris et celle de New York, le PDG du numéro mondial du luxe LVMH a détrôné le fondateur d'Amazon en tête de ce classement qui est actualisé en temps réel en fonction des cours de la Bourse. **AFP**

Chine



Jack Ma va démissionner de la présidence de l'école de commerce qu'il a créée pour former l'élite des hommes d'affaires chinois, rapporte le «Financial Times». Le milliardaire se fait discret depuis que son groupe Alibaba, géant du commerce en ligne, a été l'objet d'une enquête pour des soupçons de pratiques monopolistiques, dans un contexte de reprise en mains de la part de Pékin. **AFP**

Affaire Greensill

Liberty Steel se restructure au Royaume-Uni

Liberty Steel, qui regroupe les activités d'acier du magnat britannique Sanjeev Gupta, a annoncé une restructuration et la mise en vente d'une usine et d'autres infrastructures au Royaume-Uni à la suite des difficultés rencontrées depuis la faillite de la société financière Greensill. Credit Suisse était un des principaux créditeurs de Greensill et se retourne à présent vers GFG Alliance, holding familiale de Sanjeev Gupta, et Liberty, qui devaient des milliards de livres à la société financière en faillite. **AFP**